



L'Édito du Maire

PAR HUGO DECROIX

Chèr(e)s toutes et tous,

C'est avec beaucoup de joie et d'espérance que je vous annonce la reprise prochaine de notre Bistrot communal ! La commission compétente s'est réunie dernièrement, et c'est à l'unanimité que nous avons retenu un projet original pour notre commune, vous en saurez plus très prochainement...



Photo @Françoise DENOYER

En ce début de printemps, la pression du Covid semble enfin se relâcher un petit peu, nous aspirons donc à revivre un été festif avec la reprise des activités du comité des fêtes.

La pluie semble revenir timidement, mais cette sécheresse sans précédent me fait craindre le pire. Notre commune étant uniquement alimentée par des sources, nous sommes évidemment tributaires des aléas climatiques. La gestion de l'eau est, je vous le rappelle, une compétence de la communauté d'agglomération mais notre responsabilité collective est de veiller à son bon usage. Mirabeau a connu dans un passé pas si lointain, une période où l'eau ne coulait plus dans les robinets...

Vous vous en êtes certainement rendu compte, la mise en place du trottoir situé à l'entrée du village est quasiment terminée, l'objectif étant, je vous le rappelle, la sécurité des piétons.

Le parking situé en sortie de village est quant à lui maintenant achevé. Restent quelques petits aménagements à prévoir pour une inauguration le mercredi 18 mai à 18h30.

Vous pourrez constater qu'à partir du 2 mai la déchèterie sera ouverte 7h par jour, 6 jours sur 7, avec de nouveaux flux de déchets acceptés, suite à la demande de notre commune. Espérons que ces aménagements pratiques signeront la fin des déchets abusifs (gravats, cartons, électroménagers...) dans nos poubelles, qui alourdissent la facture de collecte, et donc nos impôts ! Chaque geste compte !

En parlant d'impôts, vous constaterez une augmentation concernant la part foncier bâti/non bâti, la taxe sur les ordures ménagères, la taxe GEMAPI (protection des berges notamment), et bien évidemment le prix de l'eau qui ne cesse de grimper... Ces augmentations ont été votées au dernier Conseil d'agglomération. Comme nous nous y étions engagés en début de mandat, nous ne toucherons pas à la fiscalité sur les parts communales.

Vous le savez sans doute, nous nous apprêtons à accueillir une famille en provenance d'Ukraine. Le CCAS a fait appel à la générosité des habitants de notre commune : grâce à vous, nous avons réussi à meubler un appartement vacant en seulement quelques jours ! En tant que Maire, c'est une immense fierté de nous voir au rendez-vous de ce genre d'événements tragiques, même si cette aide n'est qu'un grain de sable au milieu du désert... Je le disais plus haut : chaque geste compte !

Sommaire :

Édito du Maire de Mirabeau

PAGE 01

Votre adresse

PAGE 02

Obligation de débroussaillage réglementaire
Élagage des haies

PAGE 03

Un peu d'histoire...

PAGE 04

Le patrimoine miniature
Miniature, le travail d'un autre passionné
Restauration du clocher de l'église

PAGE 05

Des vieux outils aux activités anciennes

PAGE 06

Un arbre pour une naissance
Végétalisation du nouveau parking

PAGE 07

Quoi de neuf aux jardins ?

Le feu : NON

PAGE 08

Les projets de l'école Roland GARCIN

PAGE 09

Hommages à Antoinette BANON
et à Micheline PLAN

PAGE 10

Tous à vos agendas !
Séance de dédicace du livre de Mme ADAM

PAGE 11

Coordonnées et horaires de la mairie et de
la déchèterie

Les entreprises de Mirabeau

PAGE 12



Votre adresse

La commune de Mirabeau est maintenant rattachée à la base d'adresses nationale. Vous avez reçu ou allez recevoir votre certificat d'adressage. Cette démarche permettra d'assurer une intervention plus rapide des services de secours. Le travail du facteur et des livreurs sera également facilité.

Dans la majorité des cas votre nom de rue reste proche ou prend le nom du quartier. Il s'y ajoute seulement une numérotation. Si vous avez un nom particulier à votre habitation, vous pouvez toujours le garder en complément d'adresse.

Les adresses ont été enregistrées dans la base nationale et les services de l'état sont normalement avisés de cette évolution (services fiscaux). Pour la caisse de retraite, Caisse d'Allocation Familiale (CAF), sécurité sociale (CPAM), le nécessaire a dû être fait par l'État, mais nous vous conseillons de vérifier. Il vous appartient de fournir votre nouvelle adresse à votre banque, fournisseur d'électricité, d'eau, employeur, services d'abonnement à des revues ou journaux et à toutes les personnes vous envoyant habituellement des courriers. Vous devez également procéder à la mise à jour de votre certificat d'immatriculation de votre véhicule.

ATTENTION : la modification de l'adresse sur le certificat d'immatriculation du véhicule est une démarche gratuite qui peut être faite en ligne sur le site « demarches.interieur.gouv.fr » ou sur « ants.gouv.fr ». Il existe d'autres procédures ou sites, mais qui sont payantes.

Nous vous conseillons également de mettre vos noms sur les boîtes à lettres afin de faciliter le travail de distribution du courrier par La Poste ou des informations par la commune.

Si vous avez reçu une plaque avec un numéro, nous vous demandons de l'installer suivant les consignes données dans la lettre d'accompagnement. Si vous rencontrez des difficultés, la mairie est à votre disposition pour vous répondre.

Nos employés communaux vont prochainement installer les plaques et panneaux de rue. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Les habitants le long de la route nationale 85 ne sont pas concernés pour l'instant. En effet l'emplacement des voies d'accès n'étant pas finalisé, l'adressage sera réalisé ultérieurement.



Obligation de débroussaillage réglementation

Ces dernières années, le réchauffement climatique avec des fortes chaleurs et une sécheresse importante de la végétation ont engendré des feux importants. Des biens ont été détruits, des paysages ont été défigurés et parfois des pertes humaines ont été à déplorer. Afin de nous protéger tous, nous vous rappelons que le débroussaillage est obligatoire.

Le débroussaillage consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie. Il s'agit donc de réduire les matières végétales de toute nature (herbes, branchages, ronces, feuilles...) pouvant prendre feu, d'élaguer les arbres ou arbustes en éliminant des résidus de coupe. Les risques de propagation d'un incendie aux habitations seront ainsi fortement diminués.

Ces opérations doivent être réalisées autour de votre habitation sur une largeur de 50 mètres ainsi que le long des voies d'accès à votre terrain sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

En cas de non-respect, vous risquez une amende pénale. De plus votre responsabilité peut être engagée si le fait de ne pas avoir débroussaillé a permis la propagation d'un incendie ayant détruit le bien d'autrui. S'il s'agit de votre propre bien, l'assurance peut appliquer une franchise supplémentaire.



Élagage des haies

Nous vous rappelons qu'il existe une obligation d'élagage et de taille de vos arbres ou haies débordant sur la voie publique visant à réduire les risques de :

- Chute d'arbres ou branches sur les véhicules ou personnes empruntant les voies de circulation.
- Manque de visibilité pour le voisinage et le réseau routier.
- Diminution du gabarit de la voie de circulation.
- Dysfonctionnement des lignes téléphoniques ou électriques.



Un peu d'histoire...

Alors que ce mois d'avril 2022, est le mois de l'élection présidentielle dans notre pays, remontons en 1848 car c'est à cette date-là qu'est née l'élection présidentielle.

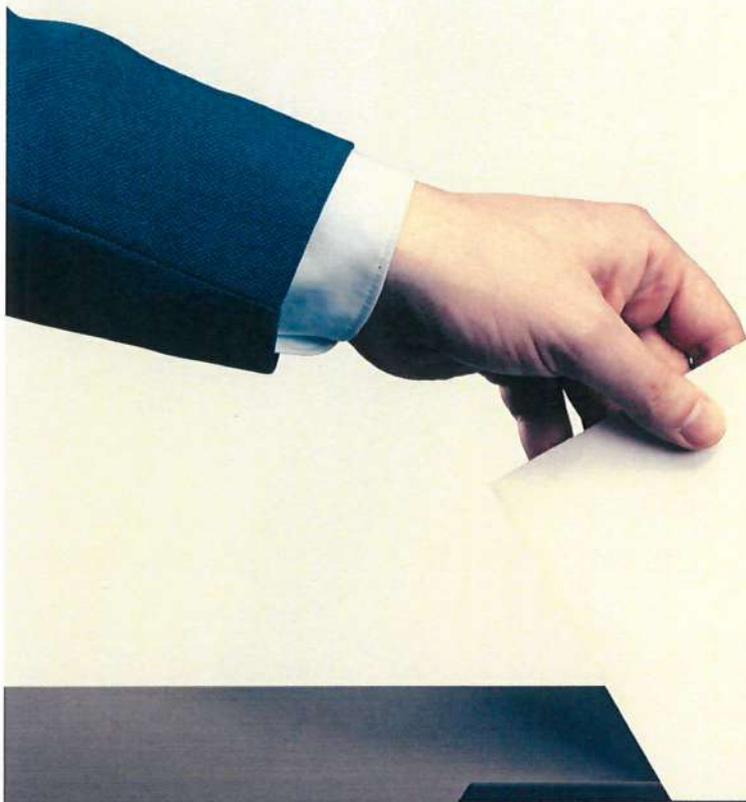
Rappel de la situation : Paris s'est insurgé, le régime renversé, le roi Louis Philippe a dû abdiquer. La République est proclamée, premières élections en avril pour désigner les députés. La fonction de Président de la République est créée. Élu pour un unique mandat de 4 ans, le président sera élu au suffrage universel masculin (Les femmes ne voteront qu'en 1946).

C'est ainsi qu'en décembre 1848, Louis Napoléon Bonaparte (neveu de Napoléon 1er) est élu.

Ses promesses démagogiques sur le plein emploi, la sécurité, la propriété pour tous, etc ont séduit 74,31% des électeurs sur le plan national, et 60,6 % des Bas Alpins !

Plusieurs autres candidats croyaient en leur bonne étoile, un chirurgien nommé Antoine Watbled, promettait tout simplement Le Bonheur Universel

Extrait de « Ça m'intéresse » d'avril 2022.

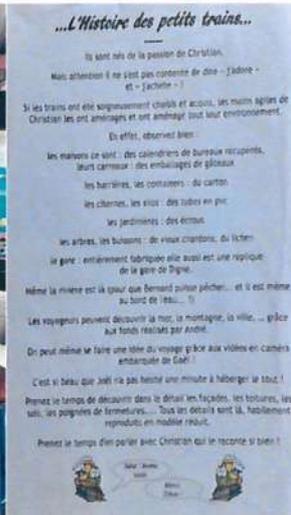
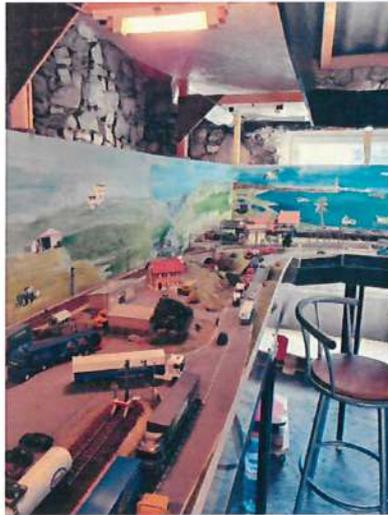


Le patrimoine miniature

La commune s'est dotée de deux très beaux ouvrages miniatures, représentant la fontaine du village et la chapelle Saint-Christol. Réalisées par un passionné, amoureux du détail et de notre patrimoine, ces maquettes sont exposées en Mairie, n'hésitez pas à venir les admirer.



Miniature, le travail d'un autre passionné...



Restauration du clocher de l'église

L'église est au cœur de notre village, elle représente la solidarité, marque le rythme de la journée, et est le point de rendez-vous incontournable des villageois.

A Mirabeau, Notre Dame du Bon Secours ouvre ses portes le dimanche pour les offices religieux, se prête volontiers aux concerts de musique classique, courant 2020, et aux expositions de photos anciennes lors des Journées du Patrimoine en septembre 2021.

La crèche de Noël est présente, chaque année, en décembre, et est admirée par de nombreuses personnes.

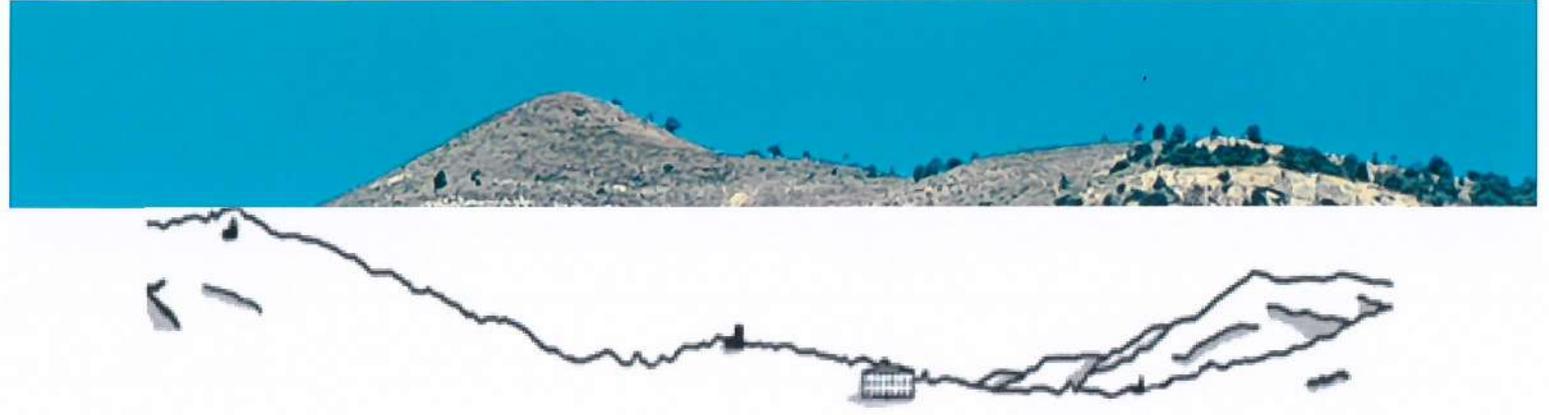
Notre église n'est pas une église dépourvue de fidèles, et ne connaît pas la désertification, elle ne se morfond pas, et relève la tête.

Maurice Barrés, écrivain et homme politique français du XIX siècle, disait :

« Un village sans église c'est un corps sans âme. Mais, une église sans clocher, c'est une belle âme qui serait muette ».

La municipalité prévoit des travaux de restauration, le plancher et le mouton sont vermoulus et menaces de s'écrouler.





ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE MIRABEAU

Des vieux outils aux activités anciennes...

L'exposition que notre association a organisée les 18 – 20 septembre 2021 sur les vieux outils utilisés il y a deux ou trois générations à Mirabeau (voir article p.7 du dernier Piégū de janvier), a pu rassembler de nombreux objets prêtés ou de photos, et a intéressé tant de visiteurs, que nous avons décidé d'établir un petit document sur les vieux métiers qui ont eu cours dans notre commune. Derrière ces objets rassemblés, se trouvent en effet des pratiques ancestrales de plus en plus oubliées.

Or, ce patrimoine humain communal n'est déjà plus porté par les acteurs même, car la plupart nous ont quittés, mais ce sont les descriptions orales de nos parents, grands-parents ou aïeux qui peuvent encore en témoigner...

Alors, si vous pouvez rapporter des récits ou anecdotes ainsi transmis dans votre famille ou par vos amis, nous serions ravis de les collecter pour que ça ne se perde pas !

Pour le moment, nous avons glané des informations sur :

- les moissons avant les moissonneuses batteuses,
- l'élevage des vers à soie avec les feuilles de mûriers,
- le séchage des prunes perdrigones et les pistoles,
- l'élevage des pigeons,
- la taille des pierres et les fours à pain,
- la tonte des moutons.

Si vous avez des éléments pour illustrer ces activités, ou en ajouter, comme :

- les vignes et la fabrication du vin,
- les fromages de brebis ou de chèvres,
- la chasse traditionnelle de survivance,
- ...

N'hésitez pas à vous adresser à contact@patrimoinemirabeau04.fr
ou à Claude Plan, Chemin du Prieuré, 04510 Mirabeau (06 74 29 15 06)
Merci d'avance !



Un arbre pour une naissance

Suite à la naissance de nombreux enfants et afin de célébrer leur arrivée sur la commune, la municipalité a eu envie de symboliser ces naissances par la plantation d'un arbre fruitier.

Les parents ont choisi leur fruitier et c'est ainsi que vous pouvez venir découvrir :

- les poiriers d'Ombeline et d'Adam,
- les cerisiers de Livia et de Joseph,
- le pistachier de Gabin,
- le grenadier de Tadeo,
- l'abricotier d'Alicia,
- le prunier de Marceau.

Ces arbres sont plantés à proximité des Jardins partagés. Dorénavant, des arbres seront plantés à chaque naissance dans notre commune



Végétalisation du nouveau parking

Cette année, la municipalité a une fois de plus fait appel au Pôle Médical Éducatif La Durance, de Château-Arnoux.

Ce stage de 8 jours, transition entre la vie au pôle et le devenir professionnel, a permis, à Benjamin, de venir seconder Sylvain, notre employé municipal, dans sa tâche.

Il s'agissait cette fois ci de végétaliser le nouveau parking. Pas moins de 50 arbustes persistants variés, des plantes aromatiques, des graminées, un olivier, un cyprès, 70 végétaux rampants, et 8 arbres fruitiers, ont été plantés.

Une belle réalisation, un grand merci à Benjamin pour sa gentillesse et son application, et à Sylvain pour son savoir-faire et sa patience.

Une belle semaine avec un beau soleil !





Quoi de neuf aux jardins ?

Beaucoup de travail : pour certains 3 à 4 passages de motoculteur, fumier et terreau en paille mais tout cela dans l'entrain, le partage et la bonne humeur.

Les résultats ont été au-delà des espérances pour cette première année. Bien sur nous avons un peu galéré avec l'arrosage au départ, mais les réserves d'eau puis la citerne installée par la mairie, nous ont soulagé.

Le composteur même s'il demande plus d'entretien que nous le pensions est bien utile. Tout le monde repart pour une nouvelle année .



Nous espérons pouvoir disposer bientôt d'une nouvelle parcelle afin d'agrandir notre tribu potagère. L'accès aux parcelles a dû être modifié suite aux travaux du parking, un grand merci aux membres qui ont contribué à cette modification. Des idées sont lancées qui seront mises en forme lors de notre prochaine assemblée générale.

Et avec les beaux jours, que reverdissent les jardins !

Le feu : NON

Vendredi 25 mars 17 heures, un incendie s'est déclaré sur le haut d'une maison d'habitation, tout près du Château de Mirabeau.

Le feu c'est interdit pour tout le monde.

Sont autorisés, durant des périodes bien définies, les agriculteurs ou particulier, sur demande de dérogation.





Les projets de l'école Roland Garcin

Après deux années de gestion de crise qui, en plus d'affecter le quotidien des enfants dans leurs apprentissages et leur moral, ont provoqué le report ou l'ajournement de quasiment toutes les activités sportives et culturelles programmées par l'école, un nouvel élan se fait jour et les projets se télescopent !

Une classe verte avait été projetée en mai 2020 en Camargue, et si le séjour n'était pas bien ficelé en raison d'un défaut d'agrément de la structure d'accueil, l'épidémie a eu raison de ce premier jet avant même d'en obtenir l'autorisation. En 2021, nous nous sommes tournés vers une classe verte à la Fontaine de l'Ours à Auzet, solidaires de cette structure qui a beaucoup souffert du contexte épidémique, et une seconde fois les conditions sanitaires nous ont empêché de partir. C'est donc enfin cette année que les 3 classes du RPI Barras-Mirabeau vont pouvoir vivre ce moment unique dans les montagnes de Seyne. Du 25 au 27 avril, les 44 élèves du regroupement se rendront à Auzet pour 3 jours de découverte du milieu, pour y vivre des activités centrées sur l'environnement et la musique. Ce sera aussi l'occasion pour les plus petits de quitter le cocon familial et de vivre des instants dont ils se souviendront toujours. L'équipe pédagogique sera accompagnée de 3 anciens professeurs du premier degré : Annie Bonnet (école du Chaffaut), Gilles Dol (ancien directeur de l'école de Mirabeau) et Robert Polledri (ancien directeur de l'école de Barras). L'équipe peut toujours compter sur leur disponibilité, leur professionnalisme et leur bonne humeur. Les mairies financent le transport en autocar (410 €), et les parents, depuis deux ans, ont mobilisé beaucoup d'énergie pour alimenter les coopératives scolaires lors de diverses actions, ce qui permet de réaliser le projet. Les écoles ont également mené des actions dans ce but, et n'oublions pas le Lions Club de Digne, le Rotary Club et la FCPE pour leur soutien financier en 2020. Les coopératives scolaires ont économisé cet argent et bénéficient d'un solde suffisant pour régler les 6400 € du séjour. Les parents seront mis à contribution à une hauteur d'environ 45 € par enfant pour le séjour entier.

Une deuxième action va concerner les classes de CP à CE2 de Mirabeau et les CM1-CM2 de Barras : l'activité natation, qui se déroulera sur 7 séances les jeudis après-midi du 12 mai au 30 juin, à la piscine de Digne. Là encore, les mairies mettront la main à la poche avec le financement des entrées piscines pour les 2 classes, soit une somme d'environ 700 €. Le transport (450 €) sera en grande partie payé par l'association de parents d'élèves qui fera un don aux coopératives scolaires.

Enfin, les 3 classes du RPI se rendront à Thoard pour assister à un spectacle vivant en langue occitane, à une date encore inconnue mais certainement en mai ou juin. La facture sera réglée par les coopératives, pour ne pas encore demander aux mairies qui auront déjà tellement participé.

Une ou deux sorties sportives, avec l'USEP, devraient être programmées en juin.

Beaucoup de projets donc en cette fin d'année scolaire, qui traduisent cette nouvelle soif de découvertes et de sorties, que tout le monde ressent très fortement après cette très longue période de restrictions et de libertés entravées...





Hommage à Antoinette BANON

Antoinette Banon, doyenne du village, est décédée à l'âge de 97 ans, le 1er mars.

Personne attachante, chaleureuse et d'une immense gentillesse, elle était réservée, discrète. Elle est décédée sans douleur, s'est éteinte tranquillement dans les bras de ses proches, entourée des siens, dans sa maison.

Jean d'Ormesson disait : « il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

Antoinette Banon reste dans nos cœurs, notre mémoire, elle était source de soleil, d'inspiration et de réconfort.

A l'époque où elle gardait ses chèvres dans ses champs, à Mirabeau, elle savait réchauffer nos cœurs et illuminer nos journées. Enfants, elle nous préparait un chocolat chaud sur le coin de son fourneau, et prenait le temps de nous écouter, elle était notre « seconde maman ». Son immense sourire, sa patience et sa générosité ont scandé notre enfance.

Nous ne l'oublierons jamais, au revoir Antoinette, mille baisers.



Hommage à Micheline PLAN

Micheline PLAN est décédée le 18 mars 2022 à l'âge de 89ans.

Née le 22 mai 1932 à MEURSAULT elle épouse le 7 avril 1953 Paul PLAN qui sera maire de MIRABEAU de 1965 à 1980. De cette union naîtrons 5 enfants.

A la retraite de Paul PLAN le couple s'installe définitivement à MIRABEAU.

Micheline consacra son temps à participer aux différentes animations dans les associations locales et proches de la commune. Sa fréquente présence au bistrot de pays lui donnait l'occasion de côtoyer les habitants de la commune.

Elle repose dans le caveau familial au cimetière de MIRABEAU.

Comité des fêtes de Mirabeau : tous à vos agendas !

Reprise des activités en 2022.

Samedi 25 juin 2022

FÊTE DE LA SAINT JEAN

(Concours de pétanque, moules-frites, feu de la Saint Jean, soirée dansante)

**Samedi 6 et
dimanche 7 août 2022**

FÊTE VOTIVE

(Concours de pétanques, jeux pour enfants, moules-frites le samedi, aïoli le dimanche, orchestre)

MON FILS CE HÉROS OU LE COMBAT D'UN DYSEXÉCUTIF COGNITIF

MARIE-EMMANUELLE ADAM



Véronne
ÉDITIONS

De la maternelle à la primaire, de l'institution spécialisée au CFA en passant par la SEGPA, voici l'histoire de mon fils Rodolphe, ayant un handicap dit « invisible ». Un enfant qui, comme des milliers d'autres appelés les « enfants DYS », se bat contre les méandres de l'institution scolaire, des bilans et des rendez-vous chez les spécialistes.

Rodolphe combat son handicap chaque jour, pour parvenir à vivre sa vie d'enfant et d'adulte sereinement.

Ce sont aussi les larmes et la colère, les doutes et le découragement, les joies et les espoirs d'une famille qui apprend à s'adapter, à se questionner, à se positionner ensemble.

Ce livre est un témoignage d'espoir pour toutes les familles vivant ce combat.

**MON FILS CE HÉROS OU LE COMBAT D'UN
DYSEXÉCUTIF COGNITIF**

MARIE-EMMANUELLE ADAM

#editionsveronne

Séance de dédicace du livre de Mme Adam

Une séance de dédicace du livre de Mme Marie Emmanuelle Adam "Mon fils ce héros ou le combat d'un dysexécutif cognitif" sera proposée lors de la fête du village, le premier week-end d'août, sur la terrasse devant la mairie, à proximité de la Petite bibliothèque de rue.

Venez nombreux rencontrer Marie Emmanuelle, notre talentueuse écrivaine, un message d'espoir pour tous.

La Mairie

Le Village

04510 MIRABEAU

Tél. 04 92 34 61 84

Mail : mairie-mirabeau04@wanadoo.fr

Site Internet : <https://mirabeau-04.fr/>

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h

Mardi : 8h30 – 12h

Mercredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Jeudi : 8h30 – 12h

Vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Déchèterie de Barras

Ouverte du lundi au samedi :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service eau et assainissement

Tél. 04 92 30 58 40



Rédactionnel :

BARATHON Noël

BOULBES Pierre

BRUNI Chantal

CAMACHO Irène

DEBRAY Karine

DECROIX Hugo

PLAN Claude (Association du Patrimoine)

Conception et Réalisation :

Cyrielle LELOUEY BIEBER

Rédacteur en chef et

Directeur de publication :

Hugo DECROIX

Les entreprises de Mirabeau

SI VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE SUR
CETTE PAGE, CONTACTEZ LA MAIRIE:

mairie-mirabeau04@wanadoo.fr

Cécile GUY

Assistante maternelle agréée - périscolaire

Tel : 06 06 81 36 05

Electro Services

Electricité générale - installation - rénovation -
dépannage

Tel : 06 86 12 24 13

Ferme Equestre

Prend chevaux en pension et en retraite

Tel : 06 58 91 65 96

Les voies épicées

Vente d'épices en ligne

Mail : contact@lesvoiesepicees.com

Site internet : lesvoiesepicees.com

Garage des 4 Chemins

Mécanique Carrosserie Peinture

Vente de véhicules neufs et d'occasion

Entretien et restauration Alpine et Gordini

Lieu-dit 4 Chemins – 04510 Mirabeau

Tel : 04 92 35 26 48

SARL CHIAPELLO Jérémy

Frigoriste indépendant

Froid - Clim - pompe à chaleur

Tel : 07 87 13 84 49

ADMR

Services à domicile pour personnes
âgées, dépendantes, handicapées

Rue Provence

04510 Mirabeau

Tel : 04 92 34 89 31 et 06 73 62 63 66

Affûteur Provençal

Affûtage à domicile pour professionnels et
particuliers.

Tel : 06 12 58 15 03

Art Menuiserie

Menuiserie extérieure - Agencement intérieur

Lieu-dit Beauvezet – RN 85 – 04510 Mirabeau

Tel : 06 43 27 41 33

Mail : art.menuiserie@gmail.com

Site Internet : <https://www.art-menuiserie-04.fr/>

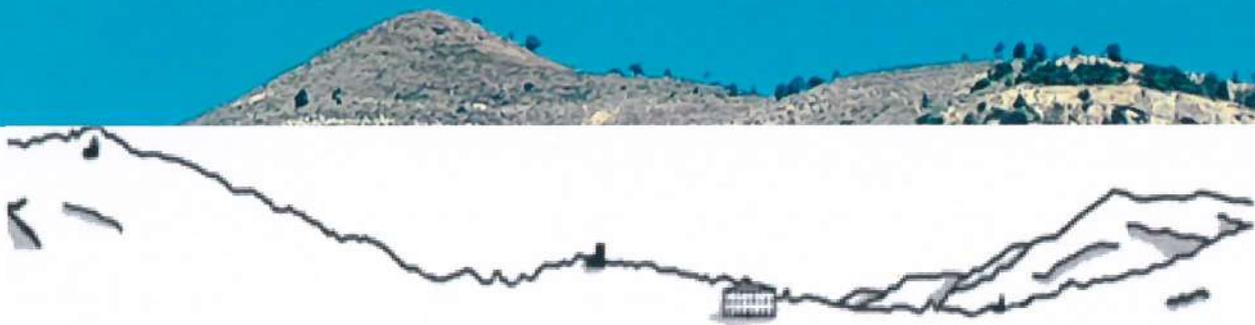
Cabinet d'expertise TARDY Pierre

Expertises immobilières, foncières et commerciales

3, impasse des Ginestes – 04510 Mirabeau

Tel : 04 92 31 94 02 / 06 81 25 31 24

Mail : pierretardy100@gmail.com



ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE MIRABEAU

Soirée archéologie à Beauvezet le 17 juin

Pour sécuriser l'accès à la RN 85 par les propriétaires mitoyens, entre Malijai et la Plaine (Mirabeau), les collectivités territoriales ont prévu la création de dessertes latérales vers les rond-points de Malijai et de la Plaine (en devenir). Ainsi, un agriculteur qui a sa ferme d'un côté et ses champs de l'autre, devra aller jusqu'au rondpoint le plus proche pour y accéder.

Or, toute intervention d'importance sur le territoire (construction d'un lotissement, d'un parking, élargissement des voies, construction d'une autoroute, d'un TGV...) génère depuis quelques temps ce qui s'appelle de « l'archéologie préventive ».



Lors des fouilles préventives, les archéologues ont notamment retrouvé un pan de mur d'une habitation mais aussi une tombe où ont été enterrées deux personnes.

Il s'agit pour les services départementaux d'archéologie de procéder à des fouilles systématiques des terrains concernés. La procédure est ensuite de répertorier précisément les découvertes éventuelles, puis de reboucher les excavations réalisées pour mener à terme les projets décidés.

Pour la portion de la route traversant le territoire de la commune de Mirabeau, les fouilles ont eu lieu l'été dernier, et l'on a pu observer de la route des pelleteuses en action dans des champs même pas moissonnés, creusant des tranchées rectangulaires parallèles.

Notre association se sentant concernée par le patrimoine enfoui dans la commune, a contacté les services archéologiques du 04, et une fois leur rapport scientifique terminé, ces derniers nous ont donné leur accord pour venir présenter leurs résultats devant les habitants. Ils viendront le vendredi 17 juin à 18h, sur place, à la chapelle St Christophe de Beauvezet, et présenteront leurs résultats durant une petite heure. Pourquoi cette date ? Les 17, 18 et 19 juin sont nationalement les journées de l'archéologie.

La municipalité soutient cette initiative en nous prêtant le groupe électrogène permettant la projection d'images. Qu'elle en soit ici remerciée.

Cette partie de notre territoire est particulièrement intéressante, car c'était le tracé de la « Via Domitia », voie romaine importante. D'ailleurs, des vestiges d'un port gallo-romain ont été fouillés à L'Escale avant la mise en eau du barrage.